



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 4 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre désigne Isabelle FALQUE-PIERROTIN, préfiguratrice de la future Autorité nationale des jeux

Le Premier ministre Édouard PHILIPPE confie à Isabelle FALQUE-PIERROTIN, conseillère d'État, ancienne présidente de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), une mission de préfiguration de la future Autorité nationale des jeux (ANJ).

Cette nouvelle autorité administrative indépendante, succédant sur un champ de compétence élargi à l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL), deviendra, à partir du 1^{er} janvier 2020, l'acteur principal de la régulation des jeux d'argent et de hasard en France. Elle sera dotée de pouvoirs renforcés et œuvrera à la mise en œuvre des objectifs fixés par la loi : prévenir le jeu excessif et assurer la protection des mineurs ; assurer l'intégrité des opérations de jeu ; prévenir les activités frauduleuses ou criminelles ; veiller à l'équilibre entre les différentes filières de jeu.

La mission de préfiguration mènera les travaux nécessaires à la mise en place de l'ANJ et déterminera les modalités d'exercice par la nouvelle autorité de ses compétences étendues. En lien avec la direction de l'ARJEL, qui reste pleinement compétente durant cette période de préfiguration, la mission travaillera à assurer une bonne transition vers la nouvelle organisation d'ici au 1^{er} janvier 2020.

La mission rendra au Premier ministre ainsi qu'à Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics, un rapport le 15 décembre rendant compte des travaux accomplis et décrivant l'organisation de la nouvelle autorité, dont Isabelle FALQUE-PIERROTIN prendra alors la présidence.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr